

DEFINITION ET AMENAGEMENT DE PARCOURS DE RANDONNEES NAUTIQUES EN PAYS RUFFECOIS

**75 kilomètres de
randonnées
nautiques sur le
fleuve Charente**



**Conseil communautaire du Pays
Manslois du 18/06/2009**

Présentation : Antoine BLANC

OBJECTIFS ET ENJEUX

Faire découvrir et valoriser la Vallée de la Charente par la Randonnée nautique

Développer et dynamiser l'activité canoë-kayak sur le territoire

Le canoë-kayak en Pays du Ruffécois c'est :

- 2 structures affiliées à la **Fédération Française de Canoë-Kayak** (FFCK) et une structure membre associé de la FFCK.
- Plus de **6 000 embarcations** en période estivale sur le territoire (touristes et population locale), **formation** de cadres et de jeunes champions.

Le canoë-kayak en Pays Manslois c'est :

- **1 club FFCK « FALM section canoë-kayak ».**
- **Développement** de la discipline sous son aspect sportif (scolaire, compétition, formation,...) et son aspect touristique (manifestations, randonnées, été actif,...)
- Un **employé à temps plein** au FALM section CK pour développer l'activité
- **en 2008** : plus de **1 300 personnes** ont navigué dont 287 étrangers

OBJECTIFS ET ENJEUX

LE PROJET :

- **Définir, aménager et signaler un « chemin d'eau »** : éviter de débarquer chez les propriétaires privés.
- **Répondre à la demande** de la population locale et touristique sur la région.
- **Définition des parcours de randonnée nautique** par le Conseil Général dans le cadre du **Plan Départemental de Randonnées Nautiques**, avec l'aide des clubs, du Comité Départemental et des Conseillers Techniques Régionaux.
- **Structurer l'offre** canoë-kayak pour améliorer l'accueil des touristes, leurs accompagnants
- **Développer l'activité estivale** par un service de qualité, un accès facilité, une adaptation de l'offre encadrée (autofinancement des structures, retombées économiques, tourisme,...)

Orienter les pratiquants de canoë-kayak sur des parcours sécurisés et de qualité (absence de danger, intérêt et beauté du site,...)

PRESENTATION DES PARCOURS RETENUS

Suite à l'état des lieux effectué de Taizé Aizie jusqu'à Montignac sur Charente, propositions de **3 parcours à aménager prioritairement** :



Rejallant –Verteuil : 8.7 km



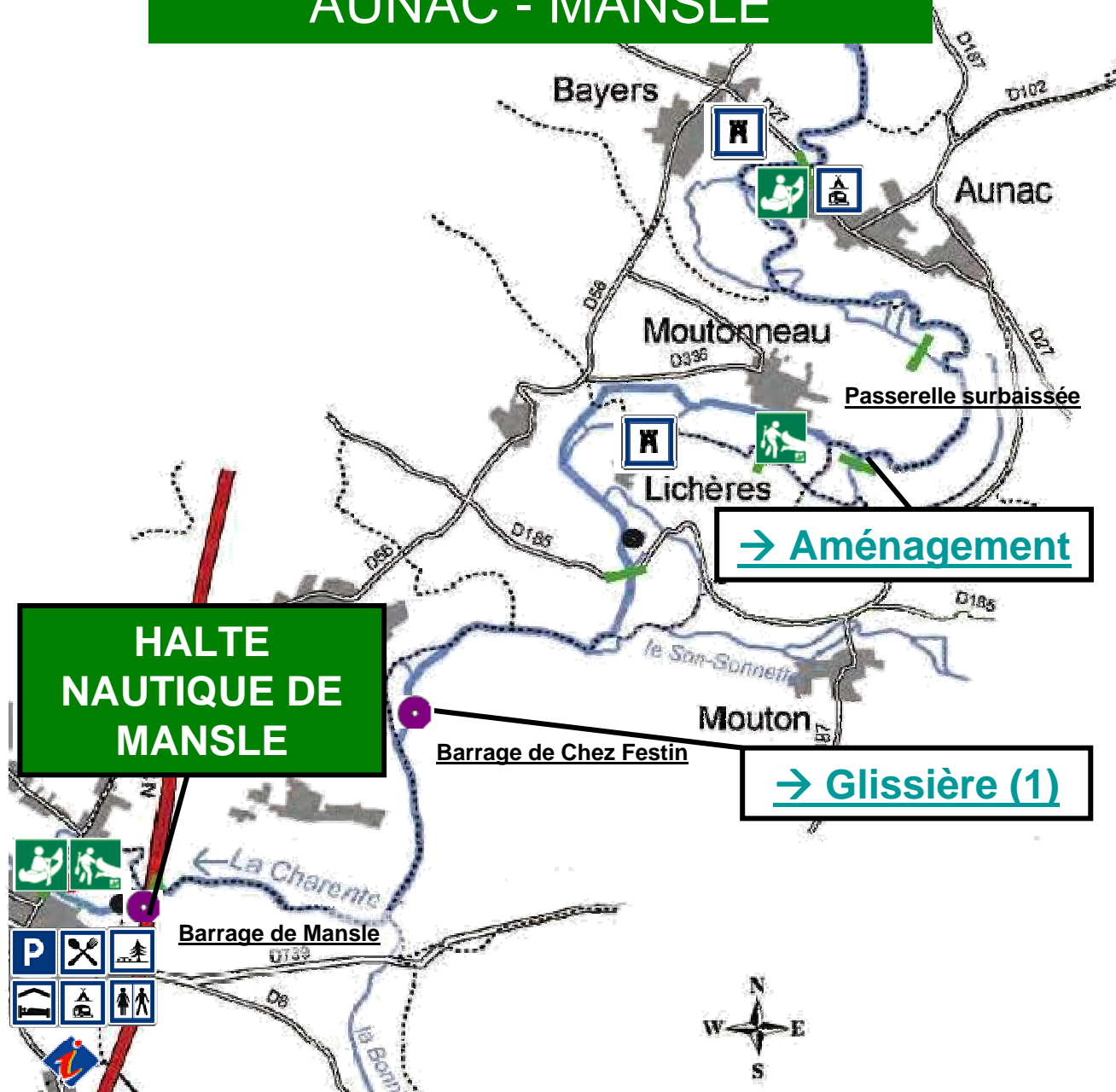
Aunac – Mansle : 9.3 km

(Voir Mansle – Echoisy : 8km)



Vouharte – Montignac : 9.2 km

PARCOURS 4 (9.3km) AUNAC - MANSLE



- 1 passe à canoë amovible
- 1 aménagement (surélévation passerelle)
- 8 panneaux
- 1 RIS
- Restructuration de la base nautique